

<http://enseignants.se-uns.org/Handicap-la-main-sur-le-coeur-des-oursins-dans-la-poche>



Enseignants de l'Unsa

Handicap : la main sur le coeur, des oursins dans la poche

- Presse - Communiqués de presse -

Date de mise en ligne : mercredi 15 novembre 2017

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le Handicap, déclaré grande cause nationale par le Président de la République, et son versant scolarisation, font l'objet de nombreuses déclarations d'attention et d'intention de la part du gouvernement. Pourtant les engagements de revalorisation à destination des Enseignants Référents Handicap (ERH) pris sous la précédente mandature ne sont pas tenus.

Après des mois de discussions, il avait été acté qu'ils devraient percevoir le taux double d'une nouvelle indemnité, l'Indemnité pour Mission particulière, soit un montant de 2500Euros brut annuel. Cette nouvelle rémunération devait se substituer à l'ancienne indemnité des Enseignants référents handicap d'un montant de 929 Euros.

Pour s'assurer de la mise en oeuvre de cette mesure, le syndicat a adressé un premier courrier au nouveau ministre le 29 juin. En l'absence de réponse, le SE-Unsa a de nouveau interrogé le ministère en octobre.

Depuis lors, toujours rien du côté de la rue de Grenelle, mais des réponses diverses des rectorats interrogés par les sections locales du SE-Unsa. Ici, la nouvelle rémunération est enfin et entièrement prévue. Ailleurs, ce sera seulement la moitié du montant.

Pour le SE-Unsa, c'est inacceptable. Les ERH, ce sont 1500 femmes et hommes qui croulent sous le travail avec très peu d'aide logistique. Ils sont au coeur de la construction et du suivi des projets de scolarisation de chacun de ces enfants et de ces jeunes avec leurs familles et les équipes.

Le ministère doit reprendre le dossier et prévoir le versement de l'Indemnité pour Mission Particulière (IMP) à hauteur de 2500 Euros pour tous les référents, partout sur le territoire. C'est la condition pour que ces postes retrouvent l'attractivité qu'ils perdent de manière massive année après année.

Paris, le 15 novembre 2017

Stéphane Crochet
Secrétaire Général

Attachée de Presse : Brigitte Biardoux
01 44 39 23 93